

## RAPPORT D'ESSAI N° 26-415269

Édité le 10/04/2026

N° Commande Client :

Passée par : ARS

Réceptionné le: 07/04/2026 - T°=12,6

 Réserves

SIE DE FOURBANNE ET BLAFOND

6 CHEMIN DU MOULIN  
25110 FOURBANNE

Ce rapport d'essai, qui comporte 1 page, ne concerne que les échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus. Il ne peut être reproduit, que dans son intégralité, et uniquement avec l'accord préalable du laboratoire. Laboratoire agréé le 14 juin 2024 par le ministère chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires publiée sur le site internet du ministère <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr> - et par le ministère chargé de la santé ; Résultat d'analyse rendu sous le couvert de l'agrément du ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 26 juin 2023 identifié par \*. Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Seules les prestations identifiées par le symbole (1) rapportées dans ce document sont couvertes par une accréditation. La déclaration de conformité ne prend pas en compte les incertitudes. Elle est rendue sous accréditation lorsque l'ensemble des résultats pour lesquels elle s'applique (ceux pour lesquels figurent des références et/ou des limites de qualité) sont eux-mêmes rendus sous accréditation. (2) Lors de la mise en oeuvre de la méthode associée au paramètre, un écart aux conditions définies par cette méthode a été constaté; l'étude d'impact réalisée en interne a démontré que l'analyse pouvait être poursuivie et que les résultats restaient exploitables. Hormis les essais réalisés in-situ, les autres ont été réalisés au sein des laboratoires concernés. Les données fournies par le client sont identifiées en italique.

## Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté

Echantillon: 26-415269

METB

Eau d'alimentation

Type d'analyse: Eau d'alimentation - Numéro PSV : 418

Type d'eau: T

Nom de l'installation: LAISSEY

Nom du PSV: LAISSEY

Localisation Exacte: HALTE GARDERIE ILE AUX ENFANTS CUISINE

Commune du point de surveillance:

LAISSEY

Type d'installation: UDI

Type de visite: BB

Motif du prélèvement: CS

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité pour les paramètres analysés et pour l'échantillon soumis à l'essai.

## Prélèvement réalisé par: LPI

Date et heure de prélèvement

Prélevé le : 07/04/2026 À 09:51

Méthode

FD T90-520

Nom du préleveur

ISMET HASANI

## Analyse Physico-chimique réalisée par Qualio

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité	Début Analyse
(1) Cuivre	NF EN ISO 11885	0,0430	mg/L	2	1	09/04/2026
(1) Nickel	NF EN ISO 11885	<2	µg/L	20		09/04/2026
(1) Plomb	NF EN ISO 11885	<2	µg/L	10		09/04/2026

Le laboratoire n'est pas responsable des conditions d'acheminement et de conservation des échantillons avant leur réception, ni des informations fournies par le client. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Si le délai entre le prélèvement et la réception au laboratoire dépasse 24h, des réserves sont appliquées.

Les filtres millipore AP40 047 05 sont utilisés pour le dosage des matières en suspension. Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques. Selon nos CGV, pour les paramètres nitrates, nitrites, sulfates, phosphates et silicates, la filtration in situ préconisée par la norme de conservation des échantillons d'eaux NF EN ISO 5667-3, sera réalisée en laboratoire dans les moins de deux heures après réception des échantillons. Le résultat de la mesure de la conductivité a été ramené à 25°C par un dispositif de correction de la température. La température de l'eau est systématiquement donnée avec la mesure du pH. Dans le cas de paramètres faisant appel à un calcul, les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul. Les DBO sont réalisées avec suppression de la nitrification et a minima, deux dilutions pour la DBO diluée; les résultats bruts des dilutions sont disponibles sur demande. Lorsque l'incertitude est fournie, elle se rapporte uniquement à l'essai.

**Observations** : Le prélèvement vous est rendu hors accréditation (car pas de paramètres terrain mesurés pour le 1er jet), cependant, il a été réalisé selon les normes en vigueur sous respect de l'accréditation.

Le 10/04/2026, validé par :

LINGET Sylvaine, Directrice technique adjointe

--- FIN DU RAPPORT ---